PERMANENCE mercredi 8h30 à 12h00 – 14h00 à 17h00

LES AMIS DE LA MARTINERIE

CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

Je, soussigné(e) ……

à jour de cotisation,

présente ma candidature au Conseil d'Administration de l'Association des Amis de La Martinerie,

Fait à ……le ……2023

Signature

CANDIDATURE à retourner par courrier ou courriel, **avant le vendredi 20 janvier 2023** à :
Jean-Jacques BERENGUIER
161, rue Combanaire 36000 Châteauroux
lesamisdelamartinerie@orange.fr

RAPPEL de L'ARTICLE 5 des STATUTS (extrait) :

L'association est administrée par un conseil d'administration (CA) composé de 15 membres
- élection au scrutin secret, pour un mandat de trois ans, par l'assemblée générale,
- le renouvellement du conseil a lieu par tiers chaque année les membres sortants sont rééligibles.

Conformément à l'article 5 des statuts :

Nicole de Vassoigne, Roland de Vassoigne, Daniel Jalu, Jackie Lamoureux, Jean-Pierre Petiot (élu sur le poste de Philippe Soulé) sont, statutairement (3 ans de présence), membres sortants, ils sont tous rééligibles et candidats à l'élection.
A ce jour madame Francine Niémier se présente au CA, elle est volontaire pour prendre en charge le poste de secrétaire adjoint.